

30/12/2025

Stationner son vélo en toute sécurité aux abords du marché du Canal couvert

La Ville de Mulhouse encourage l'usage des mobilités douces et en particulier l'usage du vélo. Elle développe des services, des équipements et des aménagements dédiés à cette pratique. Ainsi, la Ville propose des solutions de stationnement sécurisé partout dans Mulhouse. Depuis peu, un nouveau service de stationnement est proposé à proximité du marché du Canal couvert.

Installée aux abords du marché du Canal couvert, une solution de stationnement collectif à accès contrôlé vient d'être mise en service. Elle permet aux usagers de stationner leur vélo ou leur vélo-cargo à moindre coût et facilement. Ce Véloparc se situe proche du parking, à côté de la Halle du marché. Il propose 11 places, dont 10 pour les vélos et, prochainement, 1 pour les vélos-cargo. Une partie en libre accès et abritée (contigüe à la partie sécurisée) permet de stationner son vélo à l'abri des intempéries (8 places vélos et une place vélo-cargo à venir).

Ce projet s'inscrit pleinement dans la requalification du boulevard Roosevelt à travers le programme de Développement des mobilités douces, en apportant un service complémentaire aux infrastructures cyclables. Le design spécifique des vélos sur piste a été repris sur la façade en tôle ajourée.

Comment accéder au Véloparc ?

Pour accéder au Véloparc, les usagers doivent se créer un compte sur l'application Don Ciclet. Une fois l'inscription validée, il est possible pour les utilisateurs d'activer l'accès au Véloparc.

L'usager doit alors sélectionner le Véloparc Marché couvert et choisir entre la formule « paiement à l'utilisation » ou « abonnement mensuel ». La réservation débute lorsque « confirmer la réservation » est sélectionné sur l'application.

Après une réservation ou un abonnement, un numéro d'emplacement est attribué. L'utilisateur doit apporter son propre cadenas afin de sécuriser le vélo. Pour stationner un vélo-cargo, il sera nécessaire de sélectionner et d'utiliser l'emplacement numéroté 11.

Pour clôturer la réservation, il faut cliquer sur « terminer ». A partir de ce moment, l'accès n'est plus possible et la facturation s'arrête.

Avant l'utilisation, il est impératif d'enregistrer une carte bancaire. Pour la formule paiement à l'usage, la facturation se fera à la fin de chaque stationnement en fonction du temps passé.

Quels sont les tarifs ?

Deux formules sont proposées aux usagers. La première formule, courte durée, permet un paiement à l'usage avec un tarif défini en fonction du temps d'utilisation. Le montant est défini à la fin de la réservation. Une heure de stationnement est offerte pour chaque visite.

Tarifs :

- Moins de 1h : 0€
- Jusqu'à 3h : 1€
- Jusqu'à 6h : 2 €
- Jusqu'à 12h : 3 €

La durée du stationnement est limitée à 12h, passé ce délai, le vélo pourra être retiré et une pénalité de 5 € sera facturée.

La seconde formule propose, pour 5 € par mois, un abonnement qui permet un stationnement sans limite de temps. L'abonnement donne droit à une place réservée et un accès illimité au Véloparc tant que l'abonnement est actif. Il est valable un mois glissant et est renouvelé automatiquement. La Ville de Mulhouse offre aux usagers mensuels du Véloparc un marquage Bicycode, réalisé par Médiacycles. Ce système de marquage du cadre des vélos permet la restitution des engins à leurs propriétaires en cas de vol.

Pour le compte de la Ville, Médiacycles assurera un contrôle régulier du Véloparc et apportera assistance en cas de nécessité.

Ce projet représente un investissement de près de 40 000 € TTC, soutenu par l'Etat dans le cadre du Fonds Vert à hauteur de 18 873 €.



La Ville de Mulhouse propose d'autres offres de stationnement sécurisé :

- **Vélobox :**

Les Mulhousiens peuvent stationner leur vélo en toute sécurité dans un box de 6 emplacements. Deux box sont installés à Mulhouse : au centre-ville (rue Lambert et rue des Franciscains) et au quartier Salengro (rue Courte).

Deux formules d'abonnement sont proposées, l'une mensuelle pour 5 €, la seconde, trimestrielle, pour 12 €.

Médiacycles assure la commercialisation, la gestion et le contrôle pour le compte de la Ville de Mulhouse.

- **Agence Médiacycles :**

Elle propose des locations et du gardiennage de vélos. Elle est située près de la Gare centrale et à la Cité du Vélo.

Plus d'infos : [Les cycles - la location - Media cycles](#)

- **Cyclopark :**

A Mulhouse, deux espaces sont disponibles. L'un au sein du parking Porte Jeune, proposant 36 places, l'autre, situé au parking Centre, compte 30 places. En complément du stationnement, Cyclopark propose également des petits services (petits outillages, pompe à vélo, recharge électrique des VAE, etc.). L'abonnement est possible à partir de 4 € par mois.

Plus d'infos : [Indigo Neo | Votre parking plus vite, moins cher et sans effort](#)

Contact presse

Alicia GACH

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 16 32 33 41

alicia.gach@mulhouse.fr

 @Mulhouse_presse

 www.mulhouse.fr/fr/espace-presse/